

L'ingénieur en cybersécurité du logiciel est en mesure de comprendre et prendre en compte les risques liés aux vulnérabilités logicielles et de mettre en place des systèmes répondant à de fortes exigences de sécurité et de sûreté. Formation proposée en alternance la dernière année du cycle d'études d'ingénieur.

➤ Métiers visés

Architecte système logiciel cybersécurisé, ingénieur d'étude et de développement, ingénieur expert logiciel, ingénieur intégrateur de systèmes numériques, ingénieur qualités-méthodes informatiques, consultant en informatique, chef de projet informatique, directeur de système d'information et de communication.

➤ Compétences à l'issue de la formation

- Analyser les besoins fonctionnels et extra-fonctionnels d'un système à logiciel prépondérant
- Spécifier et concevoir des systèmes offrant des services à base de logiciel devant répondre à des fortes exigences notamment de sûreté et sécurité
- Réaliser, déployer, maintenir et faire évoluer ces systèmes sur différentes plateformes d'implémentation
- Gérer des projets et à travailler en équipe dans le cadre de projets décentralisés et pluridisciplinaires
- S'adapter à l'évolution des méthodes et techniques de l'informatique

➤ Programme

- Architecture des systèmes logiciels
- Sécurité des systèmes
- Qualification et évolution des systèmes de confiance
- Gestion des incidents
- Projet recherche Agile et responsable
- Entreprise et société
- Langues et culture internationale

➤ Méthodes pédagogiques

L'alternance permet de mettre en pratique en entreprise les connaissances théoriques et les outils acquis au cours de la formation.

Organisation

Durée : de septembre n à septembre n+1
15 semaines à l'ENSIBS (447 h),
les autres semaines en entreprise.

Lieu : ENSIBS - Campus Tohannic - Vannes

Accessibilité : L'UBS accueille les publics en situation de handicap. www.univ-ubs.fr/handicap

Pré-requis - Admission

2^{ème} année du cycle ingénieur validée

Evaluation de la formation

La formation permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et compétences en contrôle continu.

Le volet professionnel sera évalué par un rapport écrit et une soutenance devant un jury.

€ Tarif*

En contrat de professionnalisation : 14,50€ / heure

* Pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou son OCPO

Contact

ensibs.alternance@listes.univ-ubs.fr

ENSIBS - Alternance et Formation Continue

benoit.gaudicheau@univ-ubs.fr

07 64 78 37 08

www.ensibs.fr

Responsable de la formation

Salah SADOU,
enseignant-chercheur à l'ENSIBS

▶ salah.sadou@univ-ubs.fr

Les enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Bretagne Sud et par des professionnels de l'entreprise.



RNCP 14042